

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Centre

Mercredi 26 novembre 2025 à 18h30, Athénée Municipal, place Saint-Christoly

Étaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Marc Etcheverry, Maire adjoint du quartier de Bordeaux Centre.
- Christian Guillaume, Directeur stratégie et actions énergétiques - Direction stratégie et actions énergétiques - DGTERE Bordeaux Métropole.
- Capucine Leclercq, Responsable du service Maîtrise Énergie - DGTERE Bordeaux Métropole.
- Yohan Delmeire, Directeur de la création artistique et des territoires – Direction générale des affaires culturelles – Ville de Bordeaux
- Sylvie Justome, Adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire et de la santé.
- Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud - Contribue auprès de Claudine Bichet pour la transition énergétique et de Stéphane Pfeiffer pour le droit des sols.
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.
- Emma Vicassiau, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente.
- Maëlle Despouys, Animatrice de la Mission Démocratie Permanente.

80 habitant.e.s

Pour revoir ce conseil de quartier dans son intégralité, rendez-vous ici :



MOT D'ACCUEIL

Pierre Hurmic

Maire de Bordeaux

Pierre Hurmic ouvre la séance en remerciant les habitants pour leur présence et rappelle que ce conseil de quartier est le dernier de la mandature. Il précise qu'en période préélectorale (depuis septembre), il est interdit de tirer un bilan de l'action municipale ; la réunion ne doit donc pas prendre la forme d'un discours politique. Pour cette raison, les présentations sont assurées par l'administration municipale et non par les élus.

Pierre Hurmic rappelle que chaque conseil de quartier suit un double ordre du jour : un thème commun à l'ensemble de la ville, consacré ici à l'énergie, et un thème choisi par les habitants, qui porte cette fois sur la culture. Il insiste sur l'importance du sujet énergétique, souvent perçu comme technique alors qu'il affecte autant les particuliers que la collectivité. L'augmentation du coût de l'énergie touche en effet les habitants comme la mairie, qui a dû mettre en place des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique.

Pierre Hurmic explique que la crise énergétique a révélé la vulnérabilité du territoire face aux fluctuations des prix liées aux tensions géopolitiques. Elle oblige à revoir les modes de production et de consommation, et à renforcer l'autonomie énergétique. Il cite l'exemple du patrimoine municipal : la part d'autonomie, qui atteignait 3 % il y a 5 ans, devrait passer à 41 % en 2026. Il annonce que les services présenteront des actions concrètes menées dans le quartier : rénovation d'écoles et de gymnases, raccordement au réseau de chaleur renouvelable, installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, et perspectives d'autoconsommation pour les particuliers.

En conclusion, Pierre Hurmic évoque une préoccupation fréquemment exprimée : la présence de la police municipale dans Bordeaux-Centre. Il explique que, comme d'autres collectivités, la ville a été confrontée à des difficultés de recrutement en raison d'un manque d'attractivité du métier. Depuis novembre 2024, une nouvelle doctrine d'intervention privilégie la proximité et l'ilotage. Cette réorganisation a permis de recruter davantage de policiers municipaux. Une brigade dédiée à Bordeaux-Centre compte actuellement 17 agents, à pied ou en VTT, et devrait atteindre 26 membres au 1^{er} janvier 2026.

Il s'excuse enfin de ne pouvoir assister à ce conseil de quartier et remercie à nouveau les habitants pour leur participation.

ANIMATION

Emma Vicassiau et Maëlle Despouys

Animatrices de la Mission Démocratie Permanente

Emma Vicassiau et Maëlle Despouys présentent l'organisation du conseil.

Maëlle Despouys rappelle l'ordre du jour déjà introduit par le maire : la politique énergétique comme thème commun à tous les quartiers, présentée par la DGTERE, puis la politique culturelle, choisie par les habitants. Elle indique qu'un moment de convivialité est prévu vers 20h30.

Emma Vicassiau propose un temps d'échange pour identifier les secteurs d'où viennent les habitants et repérer les nouveaux participants. Elle relève que les secteurs Mériadeck,

Saint-Bruno, Saint-Seurin, Croix-Blanche, Croix-de-Seguey, Saint-Pierre/Saint-Paul et l'hypercentre Hôtel de Ville sont représentés, avec une forte présence des habitants de Saint-Pierre/Saint-Paul. Elle note qu'environ la moitié de la salle participe à un conseil de quartier pour la première fois.

Maëlle Despouys rappelle que deux fiches ont été distribuées :

- Une fiche d'évaluation pour recueillir les retours des participants et améliorer le format des conseils de quartier.
- Une fiche contact permettant de déposer une question écrite si l'on ne souhaite pas ou ne peut pas la poser à l'oral.

Emma Vicassiau propose enfin un cadre pour garantir des échanges sereins : laisser chacun parler sans interruption, alterner les prises de parole entre femmes et hommes, formuler des interventions courtes et utiliser le micro pour faciliter la compréhension. Elle confirme qu'un compte rendu et le PowerPoint seront envoyés aux participants ayant laissé leur adresse mail et mis en ligne sur le site [Bordeaux Participation](#).

INTERVENTION INTRODUCTIVE

Marc Etcheverry

Maire adjoint du quartier Bordeaux Centre

Marc Etcheverry ouvre la séance en remerciant la Mission Démocratie Permanente, dont il salue la capacité d'adaptation pour organiser les conseils de quartier dans l'ensemble de la ville. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux participants comme aux habitués.

Il rappelle que deux présentations sont prévues sur l'énergie et la culture, et souligne la rénovation récente de l'Athénée Municipal, désormais transformé en Maison des associations, un espace central de la vie associative bordelaise représentée par 10 000 associations et 70 000 bénévoles.

Une mairie de quartier à votre écoute

Marc Etcheverry explique qu'il s'agit de son 3ème conseil de quartier depuis sa prise de fonctions en début d'année. Il évoque les 10 mois passés sur le terrain aux côtés de l'équipe municipale : chargés de travaux, agents de proximité, accueil, cellule administrative... Il insiste sur le rôle essentiel des mairies de quartier, qu'il présente comme la première porte d'entrée des habitants pour les sujets du quotidien : déchets, sécurité, aménagements...

Il encourage chacun à contacter la mairie de quartier Bordeaux Centre en cas de besoin et précise qu'il priviliege les rencontres sur le terrain, directement dans les commerces ou sur le pas des portes, pour avancer plus efficacement sur les problématiques locales.

Il souligne le dynamisme du quartier, riche en commerces et associations, et annonce la création de postes de chargés d'animation territoriale dans toutes les mairies de quartier. À Bordeaux centre, il présente Claire, qui accompagne les associations dans leurs projets. Il cite notamment l'exemple de la Maison Basque avec laquelle un événement a été organisé place du Palais.

De nouveaux aménagements

Le cours du Maréchal Juin transformé :

Marc Etcheverry rappelle l'ampleur du projet de requalification du cours du Maréchal Juin : 160 m² désimperméabilisés, 37 arbres et plus de 1 300 arbustes plantés. L'objectif consiste à créer des îlots de fraîcheur, favoriser la biodiversité et rééquilibrer la place des différents modes de déplacement. Les photos « avant/après » permettent, selon lui, de mesurer concrètement l'évolution du secteur.

Un nouvel îlot de fraîcheur : le square Jacques-Nancy :

Marc Etcheverry présente ensuite la création du square Jacques-Nancy, derrière l'école Saint-Bruno : un espace entièrement végétalisé (1 000 m², 7 arbres plantés) et progressivement équipé pour de nouveaux usages (bancs, tables, stationnement vélo, fontaine). La mairie travaille avec l'école pour que les enfants puissent profiter davantage de ce nouvel espace.

Mériadeck : l'esplanade Charles-de-Gaulle :

Marc Etcheverry évoque également la revalorisation de l'esplanade Charles-de-Gaulle, un chantier encore en cours, mais dont les avancées laissent entrevoir un lieu plus agréable et plus végétalisé au printemps.

Les grandes étapes du projet des allées de Tourny :

Marc Etcheverry poursuit avec les aménagements transitoires installés depuis fin octobre. Ces dispositifs visent à renforcer les flux piétons et l'attractivité commerciale des allées. Il annonce un grand spectacle de feu de la compagnie Carabosse, programmé le 6 février 2026, qui viendra compléter la dynamique culturelle.

La piscine Judaïque-Jean-Boiteux :

Marc Etcheverry fait le point sur la rénovation de la piscine Judaïque, un équipement très fréquenté dans le quartier. Les travaux se poursuivent, avec un objectif de finalisation dans quelques mois.

Les rendez-vous à venir - Événements de Noël

Marc Etcheverry présente ensuite les nombreuses animations prévues jusqu'aux fêtes de fin d'année :

- Marché de Noël de Saint-Paul (6 décembre).
- Noël de la Barrière Judaïque (13 décembre).
- Noël des commerçants de Saint-Christoly (13 décembre).
- Animations place Charles-Gruet.

Mobilisation de la société civile

Marc Etcheverry annonce la Semaine de l'Arbre, organisée du 7 au 13 décembre à l'échelle métropolitaine. La mairie de quartier distribuera gratuitement des arbres le 10 décembre, de 10h à midi, place du 11-Novembre. Les habitants intéressés peuvent s'inscrire pour pré-réserver des plants.

Il présente ensuite le programme des passeurs d'arbres, lancé par Bordeaux Métropole. Ces citoyens volontaires sensibilisent aux bonnes pratiques liées à la préservation et au développement des arbres. Il indique que Bordeaux Métropole compte 80 passeurs d'arbres, dont 3 sur Bordeaux Centre. Les habitants peuvent obtenir plus d'informations auprès de l'équipe municipale en fin de séance.

Il conclut en indiquant que des temps d'échange auront lieu en fin de conseil autour d'un pot de convivialité ou pendant la session de questions-réponses.

LA POLITIQUE ENERGETIQUE A L'ECHELLE DE LA VILLE ET DE VOTRE QUARTIER

Capucine Leclercq

Direction stratégie et actions énergétiques - DGTERE Bordeaux Métropole.

Christian Guillaume

Responsable de la mission Décret tertiaire – ADG Bâtiments - DGTERE Bordeaux Métropole.

A/ Sobriété – Efficacité – Énergies renouvelables

De quoi parle-t-on ?

Christian Guillaume rappelle que la politique énergétique de la ville s'articule autour de 3 piliers transposables aux pratiques des habitants.

Le 1^{er} pilier relève de la sobriété, qui consiste à réduire la consommation par des gestes quotidiens simples : éteindre les lumières inutiles, baisser le chauffage ou adopter des comportements plus économies.

Le 2^e pilier concerne l'efficacité énergétique, c'est-à-dire l'amélioration des équipements et des bâtiments : appareils performants, isolation renforcée, systèmes de chauffage optimisés. Pour un même mode de vie, ces améliorations permettent de consommer moins.

Il explique que, même avec des efforts de sobriété et d'efficacité, une consommation résiduelle demeure. Le 3^e pilier vise donc à développer une énergie la plus renouvelable possible, en privilégiant la production locale.

Ces 3 axes structurent l'action de la ville, et Christian Guillaume souligne que la meilleure énergie reste celle que l'on ne consomme pas.

Quelles obligations réglementaires ?

Christian Guillaume précise que certaines obligations légales ne sont, elles, pas transposables aux particuliers. Il indique que la collectivité doit se conformer notamment à la stratégie nationale bas carbone et le décret tertiaire : tous les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² doivent réduire fortement leur consommation (paliers successifs menant à des économies de 40, 50 et 60 % à l'horizon 2050). Pour une collectivité propriétaire de centaines de bâtiments comme Bordeaux, Christian Guillaume souligne que l'enjeu est majeur.

Emma Vicassiau engage le public avec un quizz à main levée. Elle demande quels types d'énergies sont considérés comme renouvelables et énumère plusieurs options : le solaire, le pétrole, le vent, le charbon, le bois ou encore le nucléaire. Elle observe les réactions et invite chacun à se positionner.

Christian Guillaume indique ensuite que la majorité des réponses vont dans le bon sens. Il rappelle que le solaire, le vent et le bois sont bien des énergies renouvelables, tandis que le pétrole et le charbon ne le sont pas. Il précise que le nucléaire constitue une énergie très décarbonée, mais qu'il ne peut pas être classé parmi les énergies renouvelables.

Chiffres clés

Christian Guillaume indique que la ville investit environ 5,8 M€ par an pour l'efficacité énergétique et les ENR. Ces investissements ont permis en 2024 une économie d'environ 1,2 M€ sur les factures. Cette même année, le patrimoine municipal atteint 29 % d'autonomie énergétique (part de production locale et renouvelable par rapport à la consommation des bâtiments municipaux et de l'éclairage public). Il rappelle que cette autonomie limite la dépendance vis-à-vis de marchés extérieurs volatils, dans un contexte géopolitique instable.

Mix énergétique des consommations d'énergie des bâtiments municipaux du quartier en 2024

Christian Guillaume précise que, à l'échelle de Bordeaux, le mix consommation de consommation énergétique se répartit de la manière suivante : 14 % d'énergies renouvelables, 45 % de gaz et 41 % d'électricité.

Dans le quartier Bordeaux Centre, la part renouvelable n'atteint que 6 %, notamment en raison de la présence de grands équipements énergivores comme la piscine. Certains bâtiments bénéficient toutefois du réseau de chaleur, ce qui améliore leur bilan, mais d'autres ne sont pas encore raccordés ou équipés en photovoltaïque.

Dans mon quartier

Capucine Leclerc détaille les actions menées localement : remplacement des éclairages par des LED, autrement nommé « relamping » (Galerie des Beaux-Arts, Bibliothèque Médiadeck, écoles, crèche Sainte-Colombe, gymnase Malleret), modernisation des systèmes de chauffage et de ventilation, ou encore travaux d'efficacité énergétique autour du bassin de la piscine Judaïque et au niveau du MADD.

B/ Réseaux de chaleur urbains

Maëlle Despouys sonde les connaissances du public sur les réseaux de chaleur. Elle annonce que plusieurs réponses peuvent être exactes et invite les participants à répondre en levant la main. Elle demande d'où provient la chaleur utilisée dans ces réseaux et passe en revue une série de sources possibles. Elle cite d'abord le soleil, puis le vent, qui ne suscitent presque aucune réaction. Pour le bois, quelques mains se lèvent. La géothermie remporte la majorité du public. La combustion de gaz obtient plusieurs réponses positives. La combustion d'ordures ménagères reçoit un accueil similaire.

Capucine Leclercq précise ensuite qu'il existe 4 bonnes réponses : le bois, la géothermie, la combustion gaz et la combustion d'ordures ménagères. Elle indique que ce sont ces 4 sources qui alimentent réellement les réseaux de chaleur.

Comment ça marche ?

Capucine Leclercq indique qu'un réseau de chaleur peut mobiliser plusieurs sources : valorisation énergétique des déchets, biomasse, géothermie soit une énergie de récupération qui peut être complétée par un appoint en gaz en cas de besoin.

Capucine Leclercq souligne la simplicité du fonctionnement à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Le principe repose sur une unité de production où l'eau est chauffée avant d'être distribuée via un grand réseau souterrain jusqu'aux sous-stations des bâtiments qui prélevent les calories nécessaires à leurs usages. L'eau refroidie repart ensuite vers l'unité de production pour être réchauffée.

Pourquoi ?

Capucine Leclercq explique les bénéfices des réseaux de chaleur : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le recours privilégié à des sources renouvelables locales, l'amélioration de la fiabilité du chauffage par la suppression progressive des chaudières individuelles, des tarifs plus stables et moins sensibles aux fluctuations des marchés énergétiques.

Dans mon quartier

Capucine Leclercq précise que le quartier dispose de réseaux structurants : le réseau de Mériadeck (qui alimente la bibliothèque), la connexion du Musée des Beaux-Arts, de l'école Saint-Bruno, de l'Hôtel de Ville et de la piscine Judaïque. Le raccordement du MAAD est prévu pour février 2026. Capucine Leclercq présente également quelques illustrations du réseau : sous-stations, cuves de géothermie et sections souterraines.

C/ Photovoltaïque

Quels avantages ?

Capucine Leclercq rappelle que le photovoltaïque est à promouvoir et à développer, car il contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et permet une production locale, utilisée soit en autoconsommation, soit réinjectée dans le réseau. Il offre également une facture électrique plus stable, notamment en autoconsommation.

Parenthèse participative : Quizz sites municipaux solarisés

Emma Vicassiau teste les connaissances du public sur l'état de la solarisation des bâtiments municipaux et métropolitains. Elle rappelle que 354 sites publics ont été identifiés comme pouvant accueillir du photovoltaïque.

Emma Vicassiau demande d'abord qui pense que 28 sites sont solarisés : aucune main ne se lève. 54 sites : quelques personnes participent. 81 sites : trois mains seulement se lèvent. La bonne réponse est 54.

Quelles actions ?

Capucine Leclercq précise que ces 54 sites solarisés représentent l'équivalent de la consommation de 1 300 foyers. Elle souligne que le potentiel reste très important au niveau du quartier avec 350 bâtiments exploitables (groupes scolaires, sites sportifs ou culturels), soit 80 000 m² de panneaux photovoltaïques.

Dans mon quartier

Capucine Leclercq annonce que 5 bâtiments publics du quartier sont déjà équipés de panneaux solaires : la Maison Écocitoyenne de Bordeaux-Métropole (production réinjectée), et 4 sites en autoconsommation (la production est consommée directement sur le site pour ses besoins en chauffage ou en énergie) : la piscine Judaïque, le Musée d'Aquitaine, la Bibliothèque Mériadeck et l'école Naujac.

D/ Dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

Capucine Leclercq présente le dispositif Ma Rénov Bordeaux Métropole (marenov.bordeaux.metropole.fr), dédié aux particuliers (maisons individuelles, logements, copropriétés). Ce programme propose :

- Un accompagnement neutre et gratuit via les conseillers France Rénov'.

- Des aides financières, en complément du dispositif national MaPrimeRénov'.

Capucine Leclercq rappelle que les rénovations permettent de réduire ses factures, d'améliorer le confort, de réduire l'empreinte carbone et de valoriser le logement.

Elle explique que pour obtenir un niveau d'aides financières conséquent, une rénovation globale nécessite un gain de 2 classes énergétiques, tandis que les rénovations par gestes imposent un premier geste d'isolation.

Elle précise que les aides peuvent aussi porter sur l'installation de panneaux photovoltaïques ou sur le remplacement d'un chauffage au bois (Fonds Air Bois). Les copropriétés peuvent également être accompagnées via des démarches de leurs syndics.

Capucine Leclercq enfin donne quelques ordres de grandeur : pour une rénovation globale à 63 000 €, l'aide métropolitaine représente un peu moins de 11 %, tandis que les rénovations par gestes peuvent bénéficier de 15 à 20 % d'aide.

Accompagner vos projets : 3 outils en bref

Capucine Leclercq rappelle l'existence de trois outils pour évaluer le potentiel énergétique d'un logement ou d'un bâtiment :

- Une application géothermie.
- Un cadastre solaire pour connaître le potentiel photovoltaïque d'une toiture.
- La thermographie aérienne qui permet de repérer les déperditions caloriques des toitures. Une actualisation de cette dernière cartographie est prévue l'an prochain.

Temps d'échanges

Question d'un habitant : « Avec tout ce que vous mettez en place (panneaux solaires, géothermie, équipements pour réduire l'usage du gaz et de l'électricité extérieure), je me demande en combien d'années ces investissements finissent par être rentabilisés. C'est forcément un coût important. Et pour le solaire, est-ce qu'il existe des systèmes de batteries pour stocker l'énergie produite la journée et l'utiliser la nuit ? »

Christian Guillaume explique que la question de la rentabilité reste toujours complexe, car elle dépend des équipements, des montages financiers et de la situation de chacun. Il précise que, pour le photovoltaïque, l'exposition du site joue un rôle majeur, tout comme le niveau de consommation : plus elle est élevée, plus le retour sur investissement est rapide. Il rappelle que certaines structures professionnelles passent par des tiers investisseurs, ce qui modifie totalement la logique d'amortissement.

Il souligne néanmoins un point constant : avec les énergies renouvelables, l'équipement finit toujours par être amorti, ce qui rend l'investissement gagnant à terme. Les durées de retour varient fortement d'un projet à l'autre, d'où l'importance d'un accompagnement pour réaliser un calcul précis et éviter toute situation désavantageuse. Il rappelle que ce raisonnement vaut autant pour les habitants que pour la collectivité.

Sur la question du stockage, il indique que le sujet appartient aujourd'hui au champ plus large de la « flexibilité ». Pour l'instant, la production locale reste modeste, ce qui permet de consommer presque toute l'énergie produite. Mais il confirme que, pour Bordeaux comme pour la France, le développement massif des énergies renouvelables va rendre la question du stockage cruciale. Il évoque l'enjeu spécifique du solaire, dont la production ne coïncide pas toujours avec les besoins, et la nécessité d'apprendre à consommer au bon moment ou à stocker ce qui ne peut pas l'être immédiatement.

Question d'un habitant : « J'habite l'hypercentre de Bordeaux. Certaines énergies renouvelables, comme le solaire, sont plus compliquées à installer, et les Architectes des bâtiments de France n'ont pas toujours la même vision... Est-ce que la géothermie, elle, concerne aussi l'hypercentre ? »

Question d'un habitant : « J'habite moi aussi dans le centre, près de Saint-Paul, et je confirme qu'il est quasiment impossible d'installer des panneaux solaires, une pompe à chaleur ou de se raccorder à la géothermie. Les contraintes patrimoniales sont très fortes. Même pour les fenêtres, on m'oblige à mettre deux fenêtres en bois plutôt qu'un double vitrage... Beaucoup finissent par contourner les règles et poser du PVC, ce qui n'est pas souhaitable. Comment peut-on avancer avec des contraintes comme celles-ci ? »

Christian Guillaume confirme que l'hypercentre rencontre des contraintes patrimoniales fortes, qui compliquent les installations de solaire ou la rénovation thermique. Il explique que la Ville s'est longtemps aperçue que les avis défavorables ne venaient pas tant des Architectes des bâtiments de France que des services municipaux eux-mêmes. La Ville a donc mis en place un système interne de conseil individualisé pour chaque projet, avec une consigne claire : dire oui autant que possible et trouver des solutions architecturales adaptées.

Il précise qu'il ne peut pas parler à la place de l'ABF, dont les exigences restent parfois strictes, mais il insiste sur le fait que les services municipaux sont désormais formés et mobilisés pour trouver des solutions dans l'immense majorité des cas.

Concernant la performance énergétique dans le cœur historique, il reconnaît que les marges sont limitées. Il rappelle toutefois que le bilan carbone global des habitants de l'hypercentre reste souvent meilleur, notamment grâce au recours massif aux mobilités douces, contrairement aux habitants de la périphérie plus dépendants de la voiture. Il explique ainsi que l'atteinte de la neutralité carbone passe par une vision globale, pas uniquement par la rénovation du bâti. Il conclut que les services de Bordeaux sont compétents et engagés pour accompagner chaque dossier de manière personnalisée.

Olivier Cazaux, adjoint du quartier de Bordeaux Sud chargé de la transition énergétique, confirme qu'il signe, avec son collègue Stéphane Pfeiffer, toutes les déclarations préalables concernant l'installation de panneaux solaires. Il rappelle qu'au début du mandat, les difficultés avec les ABF étaient réelles, mais qu'un travail approfondi avec eux a permis d'aboutir à un compromis : Bordeaux devient une « ville solaire », et l'objectif est désormais d'autoriser presque toutes les demandes.

Il précise qu'auparavant seuls 10 % des projets aboutissaient ; aujourd'hui, ce sont seulement 10 % qui sont refusés, souvent pour des raisons juridiques ou des situations irrégulières, et non pour des motifs patrimoniaux. Pour soutenir cette dynamique, la Ville a même organisé un Salon des solutions solaires, où des entreprises ont présenté des innovations comme les ardoises solaires. Il cite la rénovation de l'École des Beaux-Arts, classée UNESCO, dont la toiture en ardoise sera remplacée par des ardoises solaires quasi indiscernables des originales.

Il indique que la Ville a recruté un architecte spécialisé pour aider habitants et entreprises à concevoir des projets compatibles avec les contraintes patrimoniales. Il recommande par ailleurs l'autoconsommation, qu'il juge particulièrement avantageuse, et invite les habitants à contacter les services municipaux pour un accompagnement complet.

Question d'une habitante : « Je vis entre le MADD et le Musée des Beaux-Arts ; je crois qu'ils viennent d'être raccordés au réseau de chaleur. Comment peut-on demander le raccordement d'un immeuble au réseau de chaleur urbain ? »

Christian Guillaume explique que le réseau de chaleur du secteur est géré en régie par Bordeaux Métropole. Il indique que la première étape consiste à contacter la Métropole pour vérifier si l'immeuble est techniquement raccordable. Il précise qu'un bâtiment doit atteindre une certaine taille pour que l'opération soit viable économiquement : le coût des travaux de raccordement rend les petits immeubles rarement compatibles.

Il souligne que le raccordement du MADD représente une première dans l'hypercentre de Bordeaux et a nécessité un chantier particulièrement complexe, ce qui rend l'opération difficile à reproduire. Il propose néanmoins d'aider la participante à établir un contact pour examiner la faisabilité au cas par cas.

Question d'un habitant : « Connaissez-vous la peinture à base de coquilles d'huître ? Une entreprise du Finistère a développé ce revêtement qui permettrait de réduire la température des toitures. Est-ce que ce serait une alternative possible à la climatisation, notamment dans l'hypercentre ? »

Christian Guillaume pense au dispositif Cool Roof (confirmé par l'habitant). Il indique que son service ne travaille pas directement sur l'éclaircissement des toitures et que ces solutions ne suffisent pas, selon lui, à se passer totalement de climatisation. Elles vont toutefois dans le bon sens. Il précise qu'il existe quelques retours de mesures, mais qu'ils restent limités à ce stade. Il souligne malgré tout que ces revêtements font partie des pistes à suivre pour améliorer le confort d'été.

Sylvie Justome complète en expliquant que le Cool Roof fait effectivement l'objet d'études depuis plusieurs années et qu'il peut être déployé, mais uniquement sur les toits-terrasses, c'est-à-dire des toits plats. Elle rappelle qu'il faut d'abord vérifier l'étanchéité avant d'appliquer ce genre de revêtement. Les tests montrent une baisse d'environ 4 °C sous toiture, ce qui reste modeste, mais utile. Elle profite de la référence aux coquilles d'huîtres pour rappeler que la Ville les collecte après les fêtes afin de les réemployer, notamment pour des usages en voirie.

Question d'une habitante : « On parle beaucoup des réseaux de chaleur, mais la climatisation génère elle aussi des gaz à effet de serre. Où en est-on sur les réseaux de froid ? »

Christian Guillaume explique que chaque étude de réseau de chaleur inclut une réflexion sur un éventuel réseau de froid, mais qu'aucun réseau n'a été réalisé par Bordeaux Métropole. Il existe bien quelques réseaux privés, mais leur développement reste limité.

Il cite les projets d'Euratlantique rive droite et rive gauche, où 2 réseaux de froid avaient été envisagés, mais finalement abandonnés par les concessionnaires, en raison de difficultés techniques et d'une demande jugée insuffisante. Il précise qu'un réseau de froid n'est utile que si les bâtiments disposent déjà d'un réseau interne adapté, ce qui est loin d'être le cas dans le logement. Il rappelle que la plupart des immeubles ne sont pas climatisés et que, pour avancer, il faudra d'abord développer des solutions collectives à l'échelle des immeubles avant d'envisager des réseaux urbains.

Il cite quelques cas favorables, comme le secteur des hôtels autour du Parc des Expositions ou l'aéroport, où des réseaux existent grâce à une forte concentration de bâtiments tertiaires. Dans les logements, en revanche, les besoins restent encore trop faibles pour justifier de tels équipements. Il met en garde contre la multiplication future des pompes à chaleur individuelles, coûteuses, consommatrices d'énergie et bruyantes, et insiste sur la nécessité de solutions collectives pour éviter cette tendance.

LA POLITIQUE CULTURELLE

Yohan Delmeire

Directeur de la création artistique et des territoires – Direction générale des affaires culturelles de la Ville de Bordeaux

Yohan Delmeire ouvre son intervention avec une parenthèse inattendue qui fait allusion au thème précédent : il évoque une artiste bordelaise qui expérimente un ciment composé de coquilles d'huîtres pour créer une fontaine destinée à l'espace public. Cette introduction lui permet d'inscrire d'emblée la culture dans le quotidien, entre innovation, création locale et usages partagés.

Présentation de la feuille de route culturelle

Yohan Delmeire présente ensuite les grands axes de la politique culturelle municipale, organisée en trois orientations majeures, puis annonce un focus dédié à ce quartier, décrit comme l'un des plus dynamiques culturellement.

Axe 1 : garantir le droit de participer à la vie culturelle

Il rappelle que Bordeaux est la première grande ville de France à obtenir le label national « 100 % éducation artistique et culturelle ». Ce dispositif, en place depuis trois ans, associe artistes, structures et établissements municipaux au parcours des élèves du primaire. Il précise que l'EAC se développe également dans les EHPADs et dans les centres sociaux, afin d'intégrer toutes les générations.

Il insiste sur les droits culturels, notion qu'il présente comme centrale : il ne s'agit pas tant d'une reconnaissance individuelle des références culturelles de chacun, que d'un objectif collectif qui permet de renforcer la relation sociale par la création de nouveaux communs culturels (nés de la diversité des personnes qui participent à la vie culturelle).

La jeunesse constitue aussi une priorité : il rappelle que 42 % des habitants intramuros ont moins de 30 ans, ce qui impose une politique culturelle ouverte et accessible.

Axe 2 : associer la culture à la transformation urbaine de la ville

Yohan Delmeire rappelle que cet axe s'appuie sur un principe de proximité. Il précise que quatre lieux culturels de proximité ont été ouverts ces dernières années :

La Boîte Noire au sein de la Base sous-marine, 2 espaces attenants aux bassins des lumières, aujourd'hui investis par les associations Dézip qui crée des œuvres sonores à partir de documents patrimoniaux et Le Grand Incendie, collectif d'art de la scène.

La Maison Ouverte à Nansouty, installée dans une maison léguée, où quatre associations développent leurs activités.

La Halle des Douves, qui sera officiellement labellisée en janvier comme nouveau lieu culturel de proximité.

La Salle des Fêtes du Grand Parc, lieu emblématique du quartier du Grand Parc.

Yohan Delmeire insiste sur une politique volontariste menée dans l'espace public, un sujet sensible en raison de la nécessaire cohabitation entre usages culturels et tranquillité des riverains. Il évoque aussi les enjeux liés au patrimoine et aux mémoires locales dans une ville qui se transforme, en soulignant l'importance de conserver la trace des vécus bordelais.

Axe 3 : soutenir les artistes et l'émergence

Yohan Delmeire explique que Bordeaux compte de nombreuses écoles supérieures d'art et un vivier important de jeunes artistes. L'enjeu consiste à faciliter leur insertion professionnelle et à les relier au marché du travail.

Il décrit également un contexte culturel hautement dynamique, marqué par environ 500 nouvelles associations créées chaque année, tous domaines confondus. La Ville cherche à accompagner ces nouveaux porteurs de projet tout en laissant émerger de nouvelles énergies.

Il précise que Bordeaux a transformé ses services culturels : anciennement programmateurs d'événements, ils sont désormais tournés vers l'accompagnement. Les événements culturels ne sont plus programmés par la Ville, mais confiés à des opérateurs artistiques professionnels, qui définissent les programmations en fonction des publics. Il insiste sur cette évolution majeure : ce sont désormais des acteurs culturels bordelais, souvent associatifs, qui produisent et programment les événements diffusés sur le territoire.

Actualité culturelle du quartier

Yohan Delmeire partage ensuite un constat qu'il n'avait pas prévu d'intégrer, mais qu'il juge important : le quartier connaît actuellement une attractivité culturelle remarquable. Des artistes d'envergure nationale s'installent à Bordeaux : Jérémy Ferrari a repris le Théâtre Fémina et Alexis Michalik le Théâtre des Salinières.

Ce mouvement s'ajoute à un renouvellement profond de la scène théâtrale et musicale locale. Il évoque aussi les mutations de l'Opéra National de Bordeaux depuis l'arrivée d'Emmanuel Hondré, ou encore le succès du TNBA, désormais centre dramatique national ayant le meilleur taux de remplissage de France et le public le plus jeune (50 % de moins de 30 ans), particularité rare dans le paysage des théâtres nationaux.

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Yohan Delmeire précise que, dans ce quartier, 11 écoles sont concernées par l'éducation artistique et culturelle et 8 sont déjà marrainées ou parrainées. Les trois restantes (Albert Barraud, Naujac et la maternelle Paix) intégreront le dispositif l'an prochain ou l'année suivante, afin que la génération entrée en CP/CE1 il y a 3 ans bénéficie d'un parcours complet.

Travaux du MADD : Musée des Arts Décoratifs et du Design

Yohan Delmeire revient sur les travaux du MADD qui ont créé des nuisances, mais dont la première phase doit s'achever au premier trimestre de l'année prochaine. La partie de l'ancienne prison rouvrira au début du printemps, avec une inauguration dédiée. Il montre des photos de l'avancement du chantier et souligne l'ampleur des rénovations, incluant des améliorations énergétiques.

Temps forts 2025 & saison culturelle 2026

Événements réguliers

Yohan Delmeire rappelle les rendez-vous structurants, dont la plupart s'inscrivent dans une temporalité nationale :

Le Carnaval des Deux Rives en mars (événement bordelais).

Le Mois de la photo, lancé il y a 2 ans, avec une trentaine d'expositions gratuites en avril dans des lieux dédiés, non dédiés et dans l'espace public. L'édition prochaine débutera le 2 avril et accueillera une exposition majeure du photographe Martin Parr, figure internationale venue de Bristol, ville jumelée à Bordeaux.

La Nuit des musées en mai.

La Fête de la musique, dont la date est susceptible d'être avancée cette année pour éviter les nuisances nocturnes d'un dimanche soir (Bordeaux attire en moyenne 150 000 personnes ce jour-là).

Les Quartiers d'été (programmation estivale).

Les Journées du Matrimoine et du Patrimoine en septembre.

La Nuit des bibliothèques en octobre.

Les Fêtes de Noël.

Espace public

Yohan Delmeire met en avant 3 temps forts :

Le lancement des Fêtes de Noël le 6 décembre, avec l'illumination du Grand-Théâtre, un concert gratuit du chœur d'enfants J.A.V.A. sur les marches du Grand-Théâtre et une déambulation en musique jusqu'au sapin de verre place Pey-Berland.

Le Mois de la photo, également présent dans l'espace public.

L'événement Adrénaline, porté par l'Orangeade, devenu récurrent sur la place des Quinconces : 3 chapiteaux consacrés au cirque, à des ateliers familiaux et à des soirées de musique électronique.

Doctrine événementielle

Yohan Delmeire explique la stratégie mise en place depuis 4 ans pour réguler la vie festive nocturne. Dans une ville jeune (42 % des habitants ont moins de 30 ans), il s'agit de concilier droit de participer à la vie culturelle, droit à la fête et droit au repos. La Ville a travaillé avec les opérateurs culturels pour établir un calendrier cohérent : aucune programmation n'est autorisée le dimanche soir après 20 h ni le lundi soir, 2 soirées « sanctuarisées » pour le repos.

Yohan Delmeire détaille ensuite les règles applicables :

En période estivale (mai à septembre), les événements peuvent diffuser de la musique dans une limite de 6 heures consécutives, sans dépasser minuit. Le reste de l'année, les autorisations sont plus rares, limitées essentiellement aux vendredis et samedis jusqu'à minuit (sur des horaires beaucoup plus précoces en semaine). Il indique que 150 à 180 événements sont autorisés chaque été, majoritairement gratuits.

Yohan Delmeire explique que la Ville parvient à mieux réguler l'activité festive en imposant un cadre clair aux organisateurs. La médiation avec les riverains devient obligatoire et les organisateurs doivent informer le voisinage en amont. Il précise que certains vont plus loin en invitant les riverains à un temps d'échange ou en glissant dans les boîtes aux lettres un ticket de consommation pour encourager chacun à venir profiter de l'événement. Il précise que cette politique a permis une baisse de 85 % des plaintes.

Il indique ensuite que cette expérimentation suscite un intérêt national. Les ministères de l'environnement, de la Santé et de la Culture sollicitent Bordeaux pour témoigner de cette démarche dans le cadre d'une refonte du décret national sur le son. La Ville mène en effet des mesures acoustiques en situation réelle, dites d'« émergence sonore », afin de vérifier que les organisateurs respectent la réglementation ou de les accompagner pour qu'ils la respectent.

Yohan Delmeire ajoute que Bordeaux Métropole dispose de spécialistes capables d'accompagner les associations sur le réglage et l'orientation de leurs dispositifs de diffusion sonore. L'objectif est d'assurer une bonne qualité d'écoute pour le public tout en limitant l'exposition des riverains. Il cite un test récent, réalisé sur les quais il y a un mois et dont les résultats viennent d'être reçus. Il cite l'exemple des brunchs électroniques de Pentecôte aux Quinconces (15 000 personnes/jour), où une seule plainte a été enregistrée grâce à un système de son immersif réduisant drastiquement les nuisances. Des tests récents sur les quais montrent qu'il est désormais possible d'imposer un placement de scène diminuant de 60 % l'impact sonore sur les riverains.

Espaces culturels de proximité

Espace Mably

Yohan Delmeire cite les expositions programmées dans la salle capitulaire et la cour Mably. Il recommande tout particulièrement la rétrospective de la compagnie de danse Paul Les Oiseaux, prévue du 23 mars au 13 avril, à l'occasion de la fin de carrière de la chorégraphe.

Marché de Lerme

Yohan Delmeire rappelle l'expérimentation menée depuis 4 ans : le lieu est dédié à la chorégraphie, afin de répondre au manque d'espaces de répétition pour les compagnies de danse. Un bilan approfondi sera lancé au premier trimestre, associant usagers et riverains, pour évaluer l'adéquation du lieu aux besoins et ajuster son fonctionnement si nécessaire.

Hôtel de Ragueneau

Yohan Delmeire indique que l'Hôtel de Ragueneau (anciennes archives situées rue du Loup) accueille de grandes expositions temporaires, dont une prochaine programmation du collectif Fotohaus (Bordeaux - Berlin) et l'exposition annuelle du Cercle d'Art Bordelais, consacrée cette année aux portraits urbains.

Espace Saint-Rémi

Yohan Delmeire décrit la transformation récente de cette ancienne église désacralisée par le collectif Cmd + O (« Commando »), spécialisé dans le réemploi. Tout le mobilier existant a été déposé puis reconstruit en modules réutilisables, libérant l'ancienne nef pour accueillir de grandes expositions sur les 10 prochaines années, sans nouveaux achats de scénographie. Il souligne l'exemplarité écologique de ce modèle.

Centre national Jean Moulin

Yohan Delmeire rappelle que ce lieu emblématique rouvre durant le Mois de la photo, en partenariat avec le Musée d'Aquitaine. Les expositions présentées sont exclusivement consacrées aux thématiques de l'humanisme. Cette année, l'artiste Claudine Douy exposera son travail réalisé en Sibérie, mêlant paysages quasi blancs et réflexions sur les transformations sociétales postcommunistes.

Musée d'Aquitaine

Yohan Delmeire précise que la prochaine exposition portera sur l'Antiquité et la période gallo-romaine à Bordeaux, à partir de février. Il mentionne aussi la mise en valeur régulière d'œuvres issues des collections, dont le buste du cardinal de Soudis prévu pour janvier.

Yohan Delmeire annonce que le musée accueillera également un temps d'exposition dans le cadre du partenariat avec Bordeaux Ville sans Sida, actuellement visible à la Cour Mably (histoire de la recherche en matière de lutte contre le VIH Sida).

Bordeaux Patrimoine Mondial

Yohan Delmeire indique que le centre d'interprétation du patrimoine, anciennement place de la Bourse, est relocalisé au Musée d'Aquitaine. Ses nouveaux locaux ouvrent le 10 décembre (entrée gratuite), avec une mission de sensibilisation aux enjeux et règles du patrimoine, notamment celles liées au périmètre UNESCO.

Musée des Beaux-Arts

Yohan Delmeire rappelle l'exposition en cours, visible jusqu'au 5 janvier et consacrée à l'enfance dans la peinture. Il souligne également le développement d'actions hors les murs, dont un grand bal des années folles programmé en avril dans les jardins du musée, en partenariat avec la Salle des Fêtes du Grand Parc.

Bibliothèque Mériadec

Yohan Delmeire annonce l'ouverture début d'année prochaine d'un espace parentalité, conçu en réponse aux usages réels de la bibliothèque comme lieu social autant que culturel. Ce nouvel espace au rez-de-chaussée proposera un lieu d'allaitement, un rangement poussettes/trottinettes et un coin pour réchauffer les biberons, en accès libre.

Opéra National de Bordeaux

Yohan Delmeire évoque la dynamique de l'« opéra citoyen » et les résultats remarquables en matière de parité, l'ONB étant celui qui programme le plus de femmes à la direction d'orchestre en France (25 % contre une moyenne nationale de 10 %).

Il présente les productions « zéro achat », dont les décors et costumes sont entièrement issus du réemploi. L'édition de l'année portera sur Lakme revisited. D'autres temps forts incluent de grands classiques : La Traviata, La Flûte enchantée.

S'informer

En conclusion, Yohan Delmeire liste les sources d'information accessibles :

La newsletter Bordeaux Culture, envoyée chaque vendredi aux abonnés (via le site bordeaux.fr) avec une sélection des incontournables des dix jours à venir.

Le compte Instagram Bordeaux Culture, riche en bons plans et places de dernière minute.

Enfin, la rubrique « Sortir » du site bordeaux.fr, qui regroupe un agenda culturel quasi exhaustif mis à jour par les organisateurs eux-mêmes.

Temps d'échanges

Question d'un habitant : « *Vous indiquez que Mably est un espace public, mais lors du dernier festival Skaturbanism, le bruit a continué bien après minuit. Est-ce que vous gérez ces débordements ? Et que faites-vous pour les dégradations provoquées autour de l'église, dans les rues voisines et près des commerces : tags, urine, salissures... Est-ce que des urinoirs sont prévus ? Enfin, concernant les nuisances sonores, on a essayé plusieurs fois d'appeler la police : une seule intervention, les autres fois ils disaient être en effectif réduit. Quelle est votre réponse ?* »

Yohan Delmeire indique qu'il répond dans le périmètre de ses missions en tant que directeur de la création artistique du territoire. Il explique que la Ville réduit désormais les horaires des manifestations sur l'espace public : la limite, autrefois fixée à 1 h du matin, s'arrête désormais à minuit. Cette réduction d'une heure produit selon lui des effets très concrets, avec une forte diminution des « épanchements » sur l'espace public (urine, vomissures).

Il rappelle que des règles strictes existent et qu'elles s'accompagnent de sanctions : la Ville applique une facturation automatique du nettoyage lorsque les organisateurs ne la réalisent pas correctement, et les coûts d'effacement de l'affichage sauvage sont refacturés de la même façon. Il souligne qu'il n'y a « pas d'impunité » : l'espace public est un bien commun, qui doit être rendu dans l'état où il a été prêté.

Il reconnaît toutefois que tout n'est pas parfait et que certains comportements persistent. Il précise que les remontées des mairies de quartier sont essentielles, car ses services ne peuvent pas être présents à chaque fin d'événement. Ces retours permettent d'ajuster et de réguler.

À propos du festival Skaturbanism, Yohan Delmeire indique qu'aucun signalement négatif n'a été reçu jusqu'ici. Il décrit un travail conjoint avec le curé de la paroisse visant à réguler les usages, à éviter les vibrations des vitraux mais aussi à créer du lien entre activités culturelles et activités cultuelles, rappelant que l'église accueille chaque année de nombreux concerts, notamment dans le cadre du festival Pulsations.

Il mentionne également que la programmation de Cours Mably a volontairement été réduite, en particulier les « afters » du Festival international du film indépendant de Bordeaux, qui se prolongeaient parfois après la fermeture au public. Il explique que ces temps privés entre bénévoles et artistes sont parfois plus difficiles à réguler, car de petits groupes peuvent générer autant de nuisances que de grands rassemblements.

Concernant les urinoirs, il précise que Cours Mably possède des sanitaires fixes et qu'un minimum de 3 toilettes sèches est imposé pour une jauge de 600 personnes. Il reconnaît toutefois que le problème dans l'hypercentre dépasse largement les événements culturels : la clientèle des bars, très nombreuse et souvent confrontée à un manque de sanitaires, contribue aussi aux épanchements dans les rues. Il rappelle que la Ville impose des ratios stricts aux organisateurs (1 toilette sèche pour 200 personnes, 2 urinoirs pour 200), sans garantir que cela suffise toujours.

Question d'un habitant : « *Pour la Fête de la musique, est-ce qu'il existe une dérogation d'horaires ? On sait que ça finit parfois très tard (3 h ou 4 h) et certains peuvent s'adapter, mais d'autres non. Et surtout : pourquoi n'y a-t-il pas plus d'urinoirs publics lors de ces grands événements ? Lors des festivals privés, il y en a beaucoup, il y a des toilettes sèches. Dans mon impasse, ce soir-là, c'est une vraie pissotière ! On pourrait vraiment faire mieux. »*

Yohan Delmeire rappelle qu'au niveau national, 3 jours par an bénéficient d'une dérogation totale : le 31 décembre, le 14 juillet et le 21 juin. Il précise que Bordeaux n'utilise pas cette dérogation pour la plupart des événements, mais l'applique partiellement pour la Fête de la musique : ce jour-là, les scènes municipales ferment à 1 h du matin (au lieu de minuit). Il explique que cette soirée génère une forte activité commerciale, beaucoup de bars

ayant des autorisations exceptionnelles. Il indique qu'il s'agit d'une fête où la réglementation sonore est assouplie par la loi (absence d'intervention pour troubles sonores).

Concernant les urinoirs, Il décrit une difficulté logistique majeure : la Fête de la musique attire jusqu'à 150 000 personnes réparties dans toute la ville, bien au-delà des zones équipées par la culture. Les ratios exigés pour les scènes municipales sont respectés (un urinoir pour 200 personnes), mais cela reste insignifiant à l'échelle de l'affluence réelle, notamment sur les quais, dans la rue Sainte-Catherine ou autour du Miroir d'eau.

Yohan Delmeire réaffirme que plusieurs leviers existent : les horaires jouent un rôle essentiel, notamment pour limiter l'alcoolisation et donc les incivilités. Il rappelle aussi que les urinoirs publics ont disparu depuis longtemps et que de nombreuses villes testent aujourd'hui de nouveaux dispositifs. Il insiste sur le coût très élevé des toilettes sèches pour les organisateurs : dans certains cas, leur mise en place coûte autant que les plateaux artistiques.

Marc Etcheverry confirme que les questions posées sont pertinentes et reviennent régulièrement : propreté, tenue de l'espace public avant, pendant et après les événements, ainsi que la tranquillité des riverains. Il complète les propos de Yohan Delmeire en expliquant que la mairie de quartier et la collectivité rencontrent également les commerçants et le curé de Notre-Dame pour ajuster les programmations à la Cour Mably, notamment sur le festival Skurbanism. Il rappelle que l'espace public est une « matière vivante » et que la charte événementielle vise précisément à corriger les défaillances constatées et à améliorer les pratiques sur le long terme. Il indique que certains événements ne seront peut-être plus programmés à Mably et qu'un travail plus régulier sera mené avec les acteurs concernés pour anticiper les dates et éviter les conflits d'usage.

Sur les nuisances et comportements individuels, Marc Etcheverry rappelle que la police municipale reste le premier relais (05 56 10 20 99) : joignable jusqu'à 2 h ou 2 h 30 du matin, elle gère un pic d'appels entre la fin d'après-midi et la fin de soirée. La saturation de la police nationale (17) entraîne parfois un report d'appels vers la police municipale, qui peut malheureusement ne pas répondre à toutes les sollicitations. Il souligne toutefois une volonté accrue de coordination entre la police municipale et les services culturels pour mieux gérer les fins de soirées lors des grands événements.

Yohan Delmeire ajoute que les services ont besoin de retours positifs autant que de retours négatifs, afin d'identifier les pratiques qui fonctionnent. Il explique que la Ville tente aussi d'équilibrer les programmations proposées à Mably : classique, chanson française, musiques actuelles, tout en maintenant de la place pour la jeunesse. Il rappelle que les musiques « de jeunes » suscitent toujours des critiques de générations plus âgées et que ces évolutions font partie du cycle culturel normal.

Sylvie Justome profite de la discussion pour annoncer qu'une série d'événements croisant santé et culture débute le lendemain, à 18 h, à l'espace Mably. Elle précise que ce programme retrace 40 ans d'histoire girondine autour du VIH Sida, mêlant mémoire, sensibilisation, dépistage et lutte contre la stigmatisation. Elle invite les habitants à y participer.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Marc Etcheverry

Maire adjoint du quartier Bordeaux Centre

Marc Etcheverry remercie les personnes présentes pour leur participation et la qualité des échanges. Il indique que la réunion permet de sortir des sujets habituels pour aborder de nouveaux thèmes, notamment l'énergie puis la culture et espère que chacun a pu apprécier les débats et retenir des éléments utiles. Il rappelle qu'un moment de convivialité est proposé pour poursuivre les discussions de façon informelle. Il souhaite enfin à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.
